

# SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MISSION DOUANIÈRE ESSENTIELLE, MOYENS INSUFFISANTS

LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS, LE TABAC OU LES CONTREFAÇONS,, CES MISSIONS ESSENTIELLES, NE DOIVENT PAS OCCULTER QUE LES AGENTES ET AGENTS DES DOUANES SONT AUJOURD'HUI UN REMPART SANITAIRE DE PREMIER PLAN.

Dans les médias et l'opinion publique, la Douane reste trop souvent réduite à la lutte contre les stupéfiants, le tabac ou les contrefaçons.

Ces missions sont essentielles, personne ne le conteste, mais elles ne doivent pas occulter une réalité : les agentes et agents des douanes sont aujourd'hui un rempart sanitaire de premier plan pour la protection des consommateurs.

**Depuis le 1er juin 2023, la Douane assure l'ensemble des contrôles sanitaires à l'importation des denrées d'origine non animale, mission auparavant exercée par la DGCCRF.**

## DES CONTRÔLES CONCRETS, AU CŒUR DES ENJEUX SANITAIRES

Les services douaniers interviennent quotidiennement sur des flux sensibles, par exemple :

- Produits à base de riz chinois susceptibles de contenir du **riz génétiquement modifié non autorisé**,
- Denrées d'origine non animale exposées à des contaminations liées à la catastrophe de Tchernobyl,
- Contrôle de la **certification biologique** à l'importation,
- Surveillance de la qualité des fruits et légumes frais au regard des **normes de commercialisation européennes**,
- Conformité des **ustensiles de cuisine en polyamide ou mélamine** originaires de Chine ou de Hong Kong.

**Chaque scandale sanitaire rappelle la même évidence : Mieux vaut intercepter à la frontière que retirer des rayons.**

C'est précisément le rôle des agentes et agents affectés dans les Postes de Contrôle Frontaliers (PCF) : bloquer en amont les produits non conformes, contaminés ou présentant des taux de pesticides hors normes avant qu'ils n'atteignent les étals.



## **LIBRE-ÉCHANGE UNE EXIGENCE DE VIGILANCE ACCRUE**

À l'heure où l'Union Européenne multiplie les accords commerciaux, la question du contrôle sanitaire aux frontières prend une dimension nouvelle.

Le projet d'accord entre l'Union Européenne et le Mercosur ravive ainsi les inquiétudes sur les standards de production des denrées importées. Divergences de normes, absence ou faiblesse de clauses miroirs, garanties jugées insuffisantes : autant de facteurs qui renforcent mécaniquement la responsabilité des services de contrôle.

Plus les flux s'intensifient, plus l'exigence de surveillance repose sur les épaules des douaniers.

## **CELLULES “SÉCURITÉ ALIMENTAIRE” UNE EXPERTISE DOUANIÈRE PLEINEMENT MOBILISÉE**

Dans les ports, les aéroports et sur l'ensemble du territoire, les collègues des cellules spécialisées assurent les contrôles documentaires et physiques par prélèvements d'échantillons. Leur engagement mérite d'être pleinement reconnu.

Comme lors du transfert des contributions indirectes en 1992, ils ont su s'approprier une nouvelle mission avec professionnalisme, souvent au prix d'un effort de formation considérable dans un environnement réglementaire dense et évolutif. Ils y ont surtout apporté la valeur ajoutée propre à la Douane : la culture du ciblage, du contrôle physique et de l'analyse du risque.

Cette hybridation des compétences constitue aujourd'hui une véritable force opérationnelle.

## **SERVICE COMMUN DES LABORATOIRES LA SCIENCE AU SERVICE DU CONTRÔLE**

Derrière chaque prélèvement se trouve un acteur essentiel : le Service Commun des Laboratoires (SCL).

Laboratoire d'État des ministères économiques, le SCL réalise pour la Douane et la DGCCRF les analyses nécessaires à la caractérisation des risques : recherche de pesticides, mycotoxines, substances toxiques ou contaminants divers. Son rôle est déterminant. Il apporte la preuve scientifique qui confirme, ou infirme, les doutes nés du contrôle physique.

Mais chacun le sait : ce travail s'effectue dans des conditions de tension croissante, avec des effectifs et des moyens matériels insuffisants au regard de la charge. La fermeture prochaine du laboratoire de Montpellier est un non-sens.



## **DES MOYENS À LA HAUTEUR DES ENJEUX SANITAIRES**

La CFDT Douane tient d'abord à saluer le professionnalisme des agents engagés dans la chaîne du contrôle alimentaire, des Postes de Contrôle Frontaliers jusqu'aux laboratoires. Pour autant, la reconnaissance ne peut rester symbolique.

La montée en puissance des missions, l'augmentation des flux et la technicité des contrôles imposent un renforcement durable des équipes.

La situation est encore plus critique dans les laboratoires. Les SCL souffrent d'un déficit réel de personnels et d'investissements.

**La CFDT revendique une campagne de recrutements ambitieuse, accompagnée d'une politique d'attractivité permettant de véritables perspectives d'évolution professionnelle. L'amélioration des conditions de travail passe aussi par une modernisation des plateaux techniques et par l'augmentation des capacités analytiques des labos.**

Car en matière de sécurité alimentaire, le temps d'analyse est un facteur clé. Les agents des cellules spécialisées comme les personnels des laboratoires subissent des pressions économiques fortes de la part d'opérateurs soucieux de commercialiser rapidement leurs marchandises.

Cette pression n'a pas à s'exercer sur les services de contrôle. La seule réponse acceptable réside dans l'octroi de moyens permettant de réduire les délais sans jamais abaisser le niveau d'exigence sanitaire.



## **PROTÉGER À LA FRONTIÈRE, C'EST PROTÉGER TOUTE LA CHAÎNE**

Garantir la sécurité alimentaire, ce n'est pas seulement défendre les consommateurs. C'est aussi sécuriser l'ensemble de la chaîne économique : importateurs, distributeurs, restaurateurs et producteurs respectueux des normes.

C'est pourquoi la CFDT Douane revendique des effectifs supplémentaires dans les cellules spécialisées, une reconnaissance pleine de cette technicité dans les parcours professionnels, ainsi que des moyens matériels et juridiques à la hauteur des responsabilités exercées.

**EN PROTÉGEANT LA FRONTIÈRE, LES DOUANIÈRES ET LES DOUANIERS PROTÈGENT L'ASSIETTE DE TOUTES ET TOUS.  
ET CETTE MISSION, ESSENTIELLE À LA SOUVERAINETÉ SANITAIRE DU PAYS, MÉRITE RECONNAISSANCE, MOYENS ET AMBITION.**